

Lettre d'information chantier éolien

Communes de Solesmes, Briastre et Neuville



Parc éolien Les Cent Mencaudées

Présentation des travaux

Après plusieurs années de développement, le chantier de construction du parc éolien Les Cent Mencaudées va entrer en construction au mois de juillet 2025.

Ce parc, dont le développement a été initié en 2018, comprendra cinq éoliennes.

Les travaux seront réalisés entre juillet 2025 et juin 2026 :

- De juillet à décembre, pose des réseaux enterrés, création des pistes d'accès et des plateformes, réalisation des fondations et renforcement des voiries existantes
- De janvier à mars 2026, installation des éoliennes elles-mêmes.

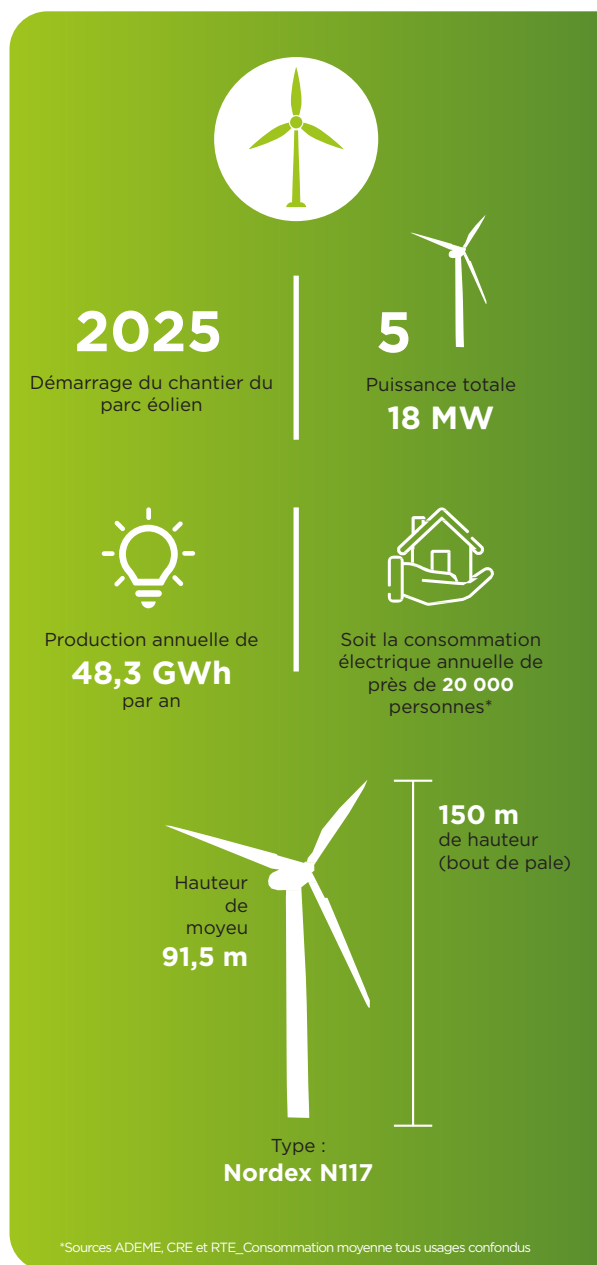
La mise en service du parc est prévue pour juin 2026.

Les voiries provisoires et celles endommagées par le chantier seront remises en état (ou à l'initial pour les provisoires) au cours du deuxième trimestre 2026.

À noter

De par leur nature, certaines étapes du chantier nécessiteront des fermetures à la circulation ponctuelles. Sont notamment concernées la phase de renforcement des voiries entre juillet et août, et l'installation des éoliennes (présence de grues) entre janvier et mars 2026. Des déviations ou alternats seront mis en place.

Numéro 1 | Juin 2025



ENVIRONNEMENT ET SUIVI

Boralex souhaite avant tout préserver le territoire et sa biodiversité. Ainsi nous nous engageons sur le principe d'exemplarité environnementale avec entre autres :

- **Suivi environnemental** durant le chantier et suivi durant l'exploitation du parc éolien visant à vérifier l'impact du parc sur la faune volante et à mettre en place des actions correctives si nécessaire.
- **Balisage écologique** (mise en place de grillages protecteurs) sur les zones à forte sensibilité comme les haies, boisements, et autres espaces pouvant accueillir des espèces animales.

Le chantier en image



Votre sécurité nous tient à coeur

Chez Boralex, votre sécurité et celle des femmes et des hommes qui travaillent sur nos sites est notre priorité. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter ces quelques règles strictes à l'approche du chantier :

- Respecter les distances de sécurité et les dispositifs de signalisation spécifiques aux abords du chantier ;
- Ne pas pénétrer dans les périmètres désignés, le parc étant équipé d'un dispositif de sécurité important ;
- Être vigilant en cas de passage de convoi exceptionnel.

Fondations

Une fondation est un massif de béton circulaire, peu profond (moins de 2,95 m). Une fois l'excavation creusée, on vient y placer une cage d'ancrage en acier, à laquelle on assemble tout autour un ferrailage, avant de couler le béton.

La taille de la fondation (diamètre = 21,90 m) est déterminée selon un dimensionnement spécifique qui dépend du type de sol, de la taille des éoliennes, et de la classe de vent du site.

Renforcement des voiries

Cette étape du chantier sera réalisée sur les mois de juillet et août. Elle consistera à élargir et améliorer la portance (résistance à des passages de poids importants) des voies concernées.

Sur ce projet, la technique de renforcement par traitement de sol pourra être utilisée. Celle-ci consiste à mélanger de la chaux et du ciment aux matériaux en place, afin d'améliorer les qualités mécaniques du sol.

Une couche de gravier est ensuite mise en place par-dessus, puis le tout laissé au séchage plusieurs jours.



L'équipe construction de Boralex, tient à remercier les élus locaux, les propriétaires et exploitants agricoles, les entreprises et les bureaux d'études qui lui permet de réaliser le chantier dans les meilleures conditions possible.

1^{er}

Producteur indépendant éolien terrestre de France



73

Parcs éolien



6

Parcs solaires



2

Unités de stockage

1.3 GW

PUISSANCE TOTALE
INSTALLÉE



16

AGENCES & BASES
DE MAINTENANCE

+300

EMPLOYÉ(E)S

Publication

© Boralex
Juin 2025

   
@boralex europe

boralex.com

BORALEX